



### Sommaire

- Elections professionnelles 2018
- Contacts académiques

2018 - 2019 **Bulletin académique n° 3**

## LES PLP ONT RENOUVELE LEUR CONFIANCE LE SNETAA-FO RESTE LE PREMIER SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Les élections professionnelles dans la fonction publique sont terminées. Les électeurs ont désigné leurs représentants pour les quatre prochaines années. Les élections du 29 novembre au 6 décembre ont confirmé le SNETAA-FO dans sa position de 1<sup>er</sup> syndicat de l'enseignement professionnel.

C'est vrai dans de nombreuses académies et au niveau national. Le SNETAA-FO reste le premier syndicat de l'Enseignement professionnel dans l'**Académie de Besançon** en recueillant près de 35 % des suffrages et 4 sièges en CAPA.

Coup d'œil sur les résultats :

### Les commissions paritaires

Dans l'académie de Besançon, le SNETAA-FO sort en tête des urnes électroniques pour l'élection de la nouvelle CAPA des PLP. Il rassemble presque 35 % des suffrages exprimés, alors que 5 listes étaient en concurrence même s'il perd 2 des 6 sièges qu'il avait acquis depuis les élections de 2011.

### **CAPA des PLP**

Inscrits	Votants	Blancs	Exprimés	<b>SNETAA FO</b>	FSU	CFDT	UNSA	SUDC GT
1133	699	19	680	<b>237</b>	165	113	57	108
				<b>34,9 %</b>	26,3%	16,6 %	8,4 %	15,9 %
	61,7 %			<b>4 sièges</b>	2 sièges	2 sièges	1 siège	1 siège

Sur le plan national (10 listes présentées), nous conservons nos **3 sièges** à la CAPN avec **27,2 %** des voix, en légère régression par rapport à 2014 mais toujours bien devant la liste arrivée en 2<sup>e</sup> position avec 22,8 % (CGT).

Le **SNETAA-FO** est renforcé dans sa position de 1<sup>er</sup> syndicat de la voie professionnelle et reste **le seul à avoir des élus dans toutes les académies de France métropolitaine et d'outre-mer.**

[Lire le communiqué du SNETAA FO national](#)

### Les comités techniques

Notre fédération, la **FNEC-FP FO**, conserve ses **2 sièges** au comité technique ministériel (CTM) cette instance stratégique de l'Education nationale, déterminante pour la reconnaissance de la représentativité syndicale.

Dans notre académie, il aura manqué quelques voix à la **FNEC-FP FO** pour garder le siège gagné en 2014 au comité technique (CTA). Elle garde toutefois son siège au comité départemental du territoire du Territoire Belfort.

## **LE VOTE ACADEMIQUE - LA NOUVELLE CAPA**

Nous l'avions dit avant le vote : il est capital que la voie professionnelle, parce qu'elle est spécialement dans le collimateur des décideurs régionaux, académiques et ministériels actuels, ait un syndicat, parmi ceux qui défendent vraiment sa spécificité, dont la représentativité soit évidente et incontestable. Un émiettement accentué aurait été de mauvais augure pour la suite.

Pour cette raison, la confiance renouvelée au SNETAA-FO de Besançon est un bien précieux pour tous les PLP.

Le premier obstacle était celui de la participation. Celle-ci avait chuté de 69 % à 53 % en 2011 du fait du vote électronique. Remontée à 58% en 2014, elle s'élève cette fois-ci à 61,7 %, ce qui a un peu compensé la baisse continue du nombre de PLP électeurs : 1218 en 2011, 1183 en 2004 et 1133 en 2018.

Le vote, ensuite, n'est jamais couru d'avance. De fait, le pourcentage obtenu est plus faible qu'en 2014 (34,9 % au lieu de 43,83 %). La perte est de 58 voix (237 au lieu de 295 en 2014), mais avec plus de suffrages exprimés.

Voici la représentation du SNETAA-FO dans la nouvelle CAPA des PLP

### Hors classe et Classe exceptionnelle

#### Titulaires

**HUGONNOT Marie-Jo**, LP Jules Ferry-Delle  
**DEMORTIER Nicolas**, LP Pontarcher - Vesoul

#### Suppléants

**CAMBURET Christophe**, SEGPA Proudhon - Besançon  
**LECLERC Thierry**, SEP Jules Haag site Marceau - Besançon

### Classe normale

#### Titulaires

**PAGNOUX-CAMINATI Sonia**, SEP Xavier Marmier - Pontarlier  
**GOUTTEBARON Thierry**, LP Toussaint Louverture - Pontarlier

#### Suppléants

**LASNAMI Rémi**, LP Nelson Mandela - AUDINCOURT - 25  
**VAGNAUX Anne-France**, LP Henri Fertet - GRAY - 70

### **Merci aux électeurs !**

Merci également à celles et ceux, principalement les représentants du SNETAA-FO dans les établissements et à nos responsables départementaux, qui se sont efforcés de mobiliser l'électorat.

Félicitations aux élus, que le travail attend déjà :

- suivi des dossiers du mouvement inter-académique, avec un groupe de travail qui examinera les vœux et les barèmes des candidats le 22 janvier...2019.

## **CONTACTS ACADEMIQUES**

Secrétaire académique : Nicolas DEMORTIER – 0384784099 - 0608238822 - [snetaabes@orange.fr](mailto:snetaabes@orange.fr)

Secrétaire nationale : Marie-Jo HUGONNOT - 0608645794 - [snetaa90@snetaabesancon.fr](mailto:snetaa90@snetaabesancon.fr)

Secrétaire départementale du Doubs : Sonia CAMINATI - [snetaa25@snetaabesancon.fr](mailto:snetaa25@snetaabesancon.fr)

Secrétaire départementale du Jura : Muriel POUGET - [snetaa39@snetaabesancon.fr](mailto:snetaa39@snetaabesancon.fr)

Secrétaire départemental de Haute-Saône : Didier MARC - [snetaa70@snetaabesancon.fr](mailto:snetaa70@snetaabesancon.fr)

Site internet: <https://www.snetaabesancon.fr/>

